



La Dyle le long du sentier des Marais du Moulin (n° 89)



Chemin de la Tassenière (n° 7 à Baisy-Thy)

Le blason de Philippe II, roi d'Espagne en 1555, montre ses nombreux titres, acquis en Espagne, Sicile, Touraine, Autriche, Bourgogne, Flandre, Brabant, et Bavière.

Ce blason proviendrait peut-être de l'ancien château de Thy..



Sentier de Saint-Roch (n° 96)



Château de Thy



Chapelle Chilippe



La Dyle, le chemin de fer et la chaussée provinciale (Carte du Dépôt de la Guerre, 1870)

La rectification du cours de la Dyle intervint lors de la construction de la ligne de chemin de fer (1855) en même temps que l'assainissement des marais. Le long de la rivière, des moulins à eau actionnaient des meules, makas et martinets (marteaux), une soufflerie et un bocard (pilon).

A Noirhat, des roues hydrauliques activaient un moulin à papier, une forge à battre le fer, un laminoir, une filature et une fabrique de papier.

Un moulin à farine, un bocard à broyer le minerai et une forge existaient au centre de Bousval. L'ancien moulin des Marais subsiste encore le long du sentier des Marais du Moulin.

A Basse-Laloux, s'installèrent un laminoir à fer et à plomb, une forge et une filature.

Il reste de nombreux vestiges de ce passé industriel et notamment tous les sentiers qui acheminaient les ouvriers vers leur lieu de travail.

Bousval en balade : mai 2021
Copyright : Colette Wibo & Ghislain Grégoire
Chemins 141 www.chemins141.be
Editeur responsable : M. Fourny mfourny@skynet.be

Avertissement. Ce circuit n'est pas balisé. La description de cet itinéraire et les points de repère sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent en aucune manière la responsabilité de l'association Chemins 141. Le tracé indiqué doit être considéré comme une suggestion. En cas d'accident, la responsabilité de Chemins 141 ne peut être engagée.
Les chiens doivent être tenus en laisse.



Bousval en balade Circuit n° 8 (8 km)

La vallée de la Dyle, ses versants boisés, ses marais, ses anciens moulins et son château

Promenade des Grands Fossés



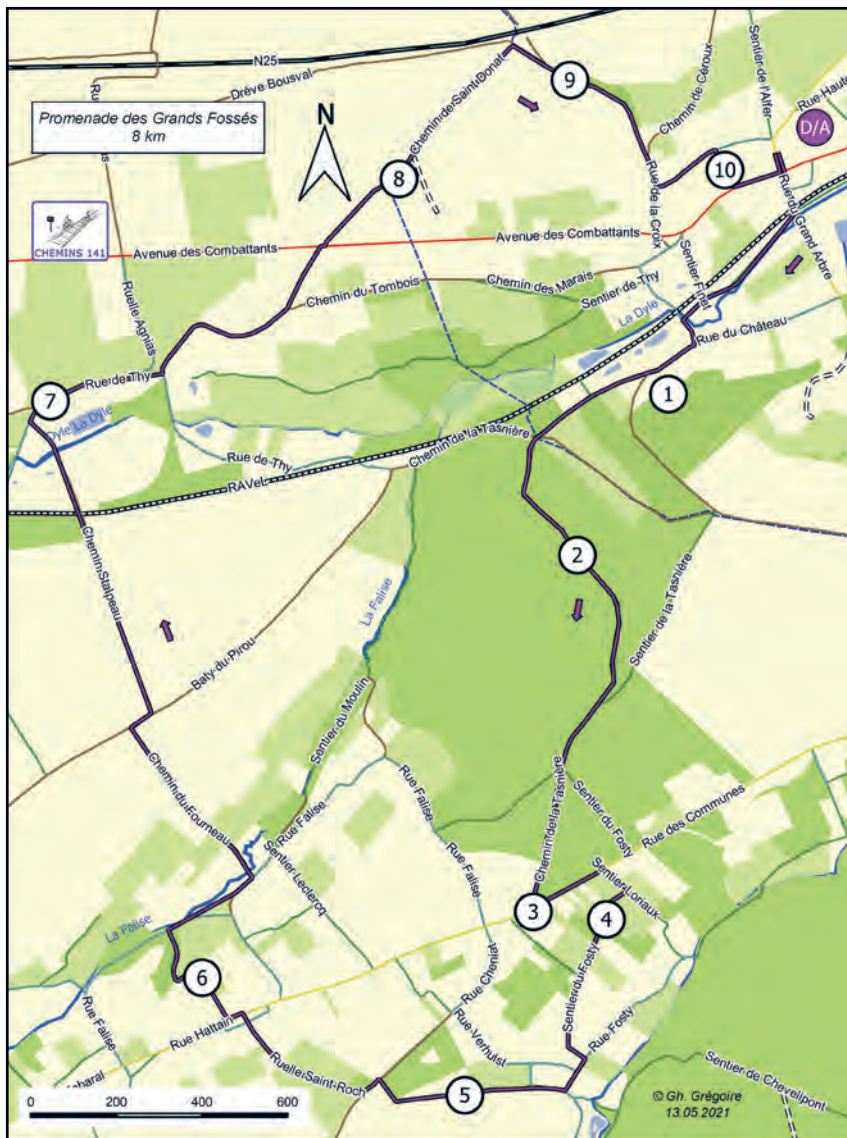
La Dyle et les marais (Extrait de la carte de Ferraris, 1770)

Le chemin des Grands Fossés est taillé sur le versant escarpé de la vallée de la Dyle. Jadis, la rivière ondoyait en de nombreux méandres bordés de vastes marais. La carte de Ferraris (1770) met en évidence le relief (en brun) et les étendus marécageuses (en vert foncé avec fins tirets) qui recouvraient le fond de la vallée, sillonné par le cours d'eau qui perd environ 15 mètres d'altitude sur le territoire de Bousval.

Meuneries et industries utilisaient la force motrice produite par des roues hydrauliques bien avant la rectification du cours de la Dyle à Bousval.

Références

1. <http://www.cartesius.be>
2. <http://geoportail.wallonie.be>



Points de repère

Les numéros entre crochets [] correspondent aux pastilles numérotées de la carte.

Description du circuit

Départ: Place Communale de Bousval

- Remarquer le repère altimétrique (IGN) à l'angle du pignon de l'église à proximité de l'escalier et au bas de celui-ci une fontaine d'eau potable.
- Descendre la rue pavée, croiser l'avenue des Combattants

et gagner la rue du Grand Arbre. Juste avant le pont sur la Dyle, enfilez à droite l'étroit sentier des Marais du Moulin (n° 89). Le tracé longe la berge de la Dyle et franchit une passerelle. Prendre à gauche la rue de la Forge.

- Obliquer à droite dans la rue du Château. A la chapelle Sainte-Barbe [1], continuer tout droit. A la dernière maison, ancienne maison Francquen, la rue devient un chemin avant de pénétrer dans le bois de la Tassenière.

- Au carrefour de chemins, poursuivre sans changer de direction. Le chemin de la Tassenière, d'abord encaissé, s'infléchit vers la gauche puis vers la droite, tantôt sous les feuillus tantôt sous les pins. Il monte lentement vers le plateau [2]. Il continue en lisière avant de croiser un chemin privé (clôtures peintes en blanc). Continuer tout droit pour déboucher à la rue Chant des Oiseaux, à proximité de la chapelle Chilippe, peinte d'une couleur saumon, et visible sur la droite [3].

- Prendre à gauche sur environ 200 mètres. Immédiatement après la maison n° 20c, descendre à droite le chemin Loriaux asphalté (n° 93) sur environ 60 mètres avant de trouver un sentier qui file à droite entre deux clôtures. Tout en restant à niveau, franchir plusieurs portillons entre des prés pour chevaux [4]. Ouvrir et refermer les clôtures électriques. Après le dernier tourniquet juste en bordure d'un pré, traverser celui-ci en descendant en diagonale et en visant un panneau de signalisation à l'opposé pour atteindre un passage dans une clôture. Continuer la descente entre les clôtures jusqu'à la rue Fosty. Poursuivre à droite.

- Ne pas emprunter la rue asphaltée qui remonte à droite à l'angle du champ. Lorsque la rue Fosty tourne à angle droit vers la gauche, s'engager dans le chemin pavé de droite. Sans dévier, négliger un embranchement à droite et continuer par un chemin gazonné le long d'une maison, puis d'un jardin (sentier de Saint-Roch).

- Au-delà, le tracé s'évade en montée à travers champ [5] jusqu'à l'angle d'un bois que nous contournerons. Nous atteignons un chemin que nous suivons vers la gauche, pour le quitter à droite après environ 50 mètres et emprunter la ruelle Saint-Roch (n° 37 à Baisy-Thy). D'abord empierré, puis

pavé et finalement asphalté (rue Saint-Roch), il débouche à la place d'Hattain (terrain de balle pelote et banc) dominée par un tilleul centenaire.

- Traverser la vaste place en oblique vers la gauche et la route. A gauche de la maison n° 19, enfilez un sentier (dit de la Vallée Saint-Hubert n° 103) [6] qui serpente entre les clôtures de jardins et de prairies. Il descend en pente raide en sous-bois.

- Tout en bas, suivre vers la droite la rue Falaise. Négliger une impasse à gauche et la branche droite d'une fourche. Peu après la maison n° 18, descendre à gauche par un chemin pavé et herbeux qui enjambe le ruisseau de la Falaise. Il remonte entre des clôtures (chemin du Fourneau n° 107). Au sommet, après un bref droite-gauche (gros tuyaux de Vivaqua), descendre le chemin en partie pavé. En bas, croiser le RAVeL 141. Longer le parc du château de Thy, franchir la Dyle et prendre à droite la rue de Thy.

- Sous le porche d'entrée du château de Thy, jeter un coup d'œil discret au magnifique blason de Philippe II, roi d'Espagne [7]. Prendre la deuxième rue ascendante à gauche de la maison n° 30. Plus loin négliger une rue à droite et atteindre la route provinciale N237. La traverser avec prudence.

- Emprunter en face un chemin de terre [8]. A l'approche de la route N25, contourner une maison isolée par la gauche et descendre à droite le chemin des Grands Fossés (n° 13) [9], qui devient bientôt la rue de la Croix asphaltée. Au deuxième embranchement à gauche, emprunter brièvement la rue Haute.

- Entre les maisons n° 14 et 16, descendre le sentier François Huys [10] d'abord en épingle entre des murets pour atteindre ensuite en ligne droite l'avenue des Combattants. Tourner à gauche jusqu'aux feux lumineux, et ensuite à nouveau à gauche pour rejoindre notre point de départ.

Les cartes anciennes et modernes

De 1770 à 1778, le comte de Ferraris édite la carte dite « de cabinet » constituée de 275 planches de grand format (90 x 140 cm). De 1846 à 1854, le cartographe Ph. Vander Maelen établit les premières cartes topographiques de Belgique au 1/20000 (250 feuilles). De 1842 à 1879, Ph. Popp réalise un atlas cadastral de Belgique. Dès 1831, la cartographie officielle relève du Dépôt de la Guerre, devenu ensuite IGM, et édite des cartes de 1865 à 1950. Il est appelé IGN à partir de 1976. Les cartes sont basées sur des photos aériennes dès 1949 puis digitalisées en 1991.